

En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **105 (2010)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EN BREF

Plácido Domingo devient le nouveau président d'Europa Nostra

A l'issue de l'Assemblée générale d'Europa Nostra, réunie le 9 juin 2010 à Istanbul, Plácido Domingo a été élu président et succède ainsi à l'Infante Doña Pilar de Borbón. Agé de soixante-neuf ans, le ténor à la renommée universelle prend ainsi la tête de cette organisation engagée en faveur du patrimoine culturel européen.

En 45 ans, Europa Nostra a mis sur pied un réseau de plus de 400 organisations et associations membres issues de toute l'Europe. Elles représentent des millions de citoyens qui soutiennent le patrimoine ou travaillent dans ce secteur en tant que bénévoles ou professionnels.

www.europanostra.org

Un plan sectoriel national pour l'énergie éolienne

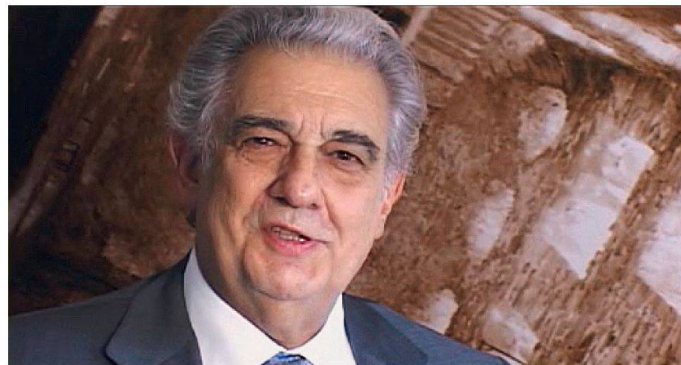
De nombreuses communes, régions et cantons sont confrontés à des projets de parcs éoliens. Une coordination au niveau supérieur fait défaut, malgré les discussions difficiles à propos des emplacements. Des centrales éoliennes sont planifiées jusque dans des zones de protection cantonales et natio-

Plácido Domingo lors de son discours d'acceptation de la présidence d'Europa Nostra.

(photo Europa Nostra)

Plácido Domingo während seiner Antrittsrede bei Europa Nostra.

(Bild Europa Nostra)



nales. L'objectif devrait être au contraire de viser le rendement le plus efficace possible en exploitant le moins de sites possibles, en évitant la dissémination anarchique des éoliennes dans le paysage. La FP intervient par conséquent au niveau parlementaire pour demander un plan sectoriel de l'énergie éolienne. Membre du Conseil de Fondation de la FP, Kurt Fluri a déposé en juin 2010 une interpellation dans ce sens au Conseil national. La rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) produit à partir de sources d'énergie renouvelables a entraîné un boom de l'énergie éolienne en Suisse. Environ 400 projets éoliens sont en lice pour un soutien dans le cadre de la RPC. La reprise de l'énergie ainsi produite doit être rétribuée, selon l'art. 7a LEn, si les installations sont adaptées au site concerné. Pour répondre à cette question de l'adaptation au site, on dispose du «Concept d'énergie éolienne pour la Suisse» (2004) ainsi que des «Recommandations pour la planification d'installations éoliennes» publiées par l'OFEN, l'ARE et l'OFEV en mars 2010, qui doivent aider les cantons et les communes dans leur tâche de planification. Ces deux instruments ne sont cependant pas contraignants. Cela a pour conséquence que, pour des raisons de politique régionale ou autres, les cantons abordent cette tâche de façons diverses et parfois

planifient même des centrales éoliennes dans des zones protégées d'importance cantonale ou nationale, ou approuvent des sites pour ainsi dire éliminés lors de procédures de sélection.

Comme le Conseil fédéral entend renforcer l'utilisation de plans sectoriels dans le cadre de la seconde phase de révision de la LAT, la question se pose de savoir si, à côté du plan sectoriel des réseaux d'énergie, il ne faudrait pas en élaborer un pour l'énergie éolienne. En matière d'aménagement du territoire, il est préférable de construire un petit nombre de centrales comportant davantage d'éoliennes plutôt qu'un grand nombre de parcs éoliens dispersés comptant chacun quelques machines. Dans ce sens, il est nécessaire de reprendre et d'actualiser le travail du Concept d'énergie éolienne pour la Suisse. Sans plan sectoriel, la pesée complète des intérêts et l'exploitation efficace de l'énergie éolienne, dont le potentiel en Suisse est relativement restreint, ne sont pas garanties.

www.sl-fp.ch

Espace urbain franco-valdo-genevois

Le premier audit urbain transfrontalier a été mené dans l'espace urbain franco-valdo-genevois. Cet espace est, avec 802 000 habitants, de taille modeste en comparaison européenne, mais il se distingue par sa dynamique démographique et la jeunesse de sa population. Son caractère cosmopolite et son taux d'activité élevé sont à attribuer davantage à sa partie suisse, alors que la part relativement importante de familles avec de jeunes enfants de même que celle de propriétaires relèvent plutôt de sa partie française. Cet audit urbain transfrontalier (2006) a été réalisé par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office cantonal de la statistique de Genève (OCSTAT), en collaboration avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE, Lyon) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Un article sur l'espace urbain franco-valdo-genevois est paru dans le numéro 1/2010 du magazine «Heimatschutz/Patrimoine»

www.statistique.admin.ch

CONCOURS – LES ANNÉES 50

Le concours sur les années 50 paru dans le numéro 2/2010 est terminé. Les nombreuses réponses donnant le mot-clé exact CORNAEDO nous ont fait très plaisir.

L'heureuse gagnante du premier prix – une nuit pour deux personnes à l'hôtel Krafft à Bâle – est madame Pierrette Bobilier de Fleurier à qui nous adressons toutes nos félicitations!

Toutes les personnes qui ont gagné des prix ont été contactées directement.



Le premier audit urbain transfrontalier a été mené dans l'espace urbain franco-valdo-genevois.

(photo LDD)

Für die Agglomeration Frankreich-Waadt-Genf fand ein erstes grenzüberschreitendes «Urban Audit» statt.

(Bild ZVG)